

ACTION EXPERTISE CAC
39, rue Paul Claudel
91000 – EVRY
Tel 01.69.36.18.10 – Fax 01.69.36.47.99.

ASSOCIATION LE STADE FRANÇAIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

ASSOCIATION LE STADE FRANÇAIS

Association reconnue d'utilité publique le 26 février 1974

2, rue du Commandant GUILBAULD

75016 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 24 janvier 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LE STADE FRANCAIS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le comité directeur le 14 décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Comité directeur et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on

peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

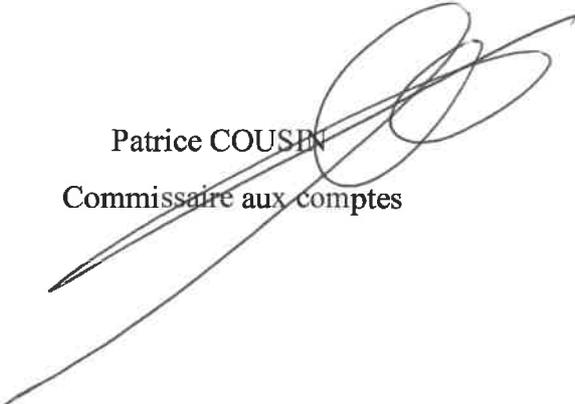
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Corbeil-Essonnes, le 12 janvier 2021

Patrice COUSEN
Commissaire aux comptes



COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2020

Sommaire

Sommaire	1
BILAN	
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	4
Compte de résultat (Suite)	5
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables Association	6
Règles et méthodes comptables	7
Règles et méthodes comptables I	8
Règles et méthodes comptables II	9
Etat des immobilisations	10
Etat des amortissements	11
Etat des provisions et dépréciations	12
Etat des créances	13
Etat des dettes	14
Produits à recevoir	15
Charges à payer	16

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/10/2019 au 30/09/2020			Au 30/09/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	154 949	130 092	24 857	33 466
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions	14 166 362	11 250 966	2 915 396	2 273 948
Installations techniques, matériel et outillages industriels	673 451	602 028	71 424	65 597
Autres	302 729	270 029	32 700	12 713
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				737 389
<i>Immobilisations financières (1)</i>				
Participations	3 844 999	1 043 557	2 801 442	2 792 842
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	189 115		189 115	178 699
Autres	15 846		15 846	14 346
TOTAL I	19 347 452	13 296 671	6 050 780	6 109 000
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				8 417
<i>Créances (2)</i>				
Usagers et comptes rattachés	286 792		286 792	342 934
Autres	1 185 807		1 185 807	1 350 067
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	1 000 000		1 000 000	1 000 000
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	1 917 024		1 917 024	830 111
<i>Charges constatées d'avance (2)</i>	92 931		92 931	280 426
TOTAL III	4 482 554		4 482 554	3 811 956
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV				
Primes de remboursement des emprunts V				
Ecart de conversion actif VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	23 830 005	13 296 671	10 533 334	9 920 955
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
Engagements reçus :				
- Legs nets à réaliser :				
- Dons en nature restant à vendre				
- Avals, cautions et garanties reçus				
- Créances escomptées non échues				
- Pour utilisation en crédit-bail mobilier				
- Pour utilisation en crédit-bail immobilier				
- Autres				

Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 01/10/2019	
	Au 30/09/2020	Au 30/09/2019
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	302 475	302 475
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	4 039 363	4 141 043
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-326 764	-101 680
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	123 291	
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL I	4 138 366	4 341 838
Comptes de liaison		
TOTAL II		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Provisions pour :		
- Risques	639 200	430 600
- Charges		
Fonds dédiés sur :		
- Subventions de fonctionnement		
- Autres ressources		
TOTAL III	639 200	430 600
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Au près des établissements de crédit (2)	720 507	845 131
- Financières diverses	250	421
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	966 448	295 402
Dettes :		
- Fiscales et sociales	1 011 409	719 850
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	336 117	360 251
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 721 037	2 927 463
TOTAL IV	5 755 768	5 148 517
Ecart de conversion passif	V	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	10 533 334	9 920 955
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
Engagements donnés :		
- Avals, cautions et garanties données		
- Effets circulants sous l'endos de l'organisme		
- Redevances crédit-bail mobilier restant à courir		
- Redevances crédit-bail immobilier restant à courir		
- Autres engagements donnés		

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 30/09/2020			Au 30/09/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue :				
- Biens				
- Services	6 919 567		6 919 567	7 555 215
Chiffre d'affaires Net	6 919 567		6 919 567	7 555 215
Production :				
- Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation			335 198	352 863
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			226 417	164 422
Cotisations				
Autres produits (hors cotisations)			159 653	196 644
TOTAL I			7 640 834	8 269 145
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			2 901 687	3 577 086
Impôts, taxes et versements assimilés			464 656	281 860
Salaires et traitements			2 231 463	2 445 180
Charges sociales			723 587	929 531
			325 072	241 246
Dotations aux :				
- Amortissements sur immobilisations				
- Dépréciations des immobilisations				
- Dépréciations de l'actif circulant				
- Provisions			268 600	52 000
Autres charges			637 020	643 111
TOTAL II			7 552 084	8 170 015
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			88 750	99 131
Excédent ou déficit transféré				
III				
Déficit ou excédent transféré				
IV				
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 640	5 061
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			8 600	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V			12 240	5 061
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et dépréciations				
Intérêts et charges assimilées			11 975	8 866
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI			11 975	8 866
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			265	-3 805
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			89 015	95 326

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 30/09/2020	Au 30/09/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	918	588
Sur opérations en capital	16 176	23 600
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL VII	17 094	24 188
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	432 873	203 775
Sur opérations en capital		17 418
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII	432 873	221 194
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-415 779	-197 006
Impôts sur les bénéfices IX		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs X		
Engagements à réaliser sur ressources affectées XI		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	7 670 168	8 298 395
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	7 996 931	8 400 075
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)	-326 764	-101 680

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 30/09/2020	Au 30/09/2019
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		

CHARGES	Au 30/09/2020	Au 30/09/2019
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels présentent les caractéristiques suivantes :

- Total du bilan : 10 533 334 Euros
- Total des produits : 7 670 168 Euros
- Perte de l'exercice : 326 764 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/12/2020 par le comité directeur du Stade Français.

Evènements de l'exercice :

L'activité a subi la fermeture administrative des sites (mesures de confinement covid) : à partir du 14 mars pour tous les sites,

- au 12 mai pour le Haras Lupin,
- au 17 mai pour les installations découvertes et au 22 juin pour les salles de Géo-André,
- au 31 mai pour les installations découvertes et au 22 juin pour les salles et la piscine de la Faisanderie,

Mise en activité partielle d'une partie du personnel lors des fermetures des sites et lors des arrêts des activités des sections sportives.

Accord d'un mois d'abonnement supplémentaire aux adhérents ayant renouvelé leur adhésion dans les délais requis.

Règles générales :

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : - continuité de l'exploitation, - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, - indépendances des exercices, et conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 5 à 10 ans * Constructions : 10 à 50 ans * Agencements des constructions : 10 à 20 ans * Installations techniques : 5 à 10 ans * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans * Matériel de transport : 4 à 5 ans * Matériel de bureau : 5 à 10 ans * Matériel informatique : 3 ans * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,47 % - Taux de croissance des salaires : 1,5 % - Age de départ à la retraite : 67 ans - Taux de rotation du personnel : moyen - Table de taux de mortalité : INSEE 2019

Situation locative :**site La Faisanderie :**

En date du 12 juillet 2013, l'association du Stade Français a renouvelé avec le Centre des monuments nationaux la convention d'occupation du site "La Faisanderie" pour une durée de 18 ans (terme le 31 mai 2031). Ladite convention autorise le Stade Français à réaliser des travaux et aménagements dont le cout prévisionnel et estimé à 3 950 K€ et dont l'exécution s'étalera de 2014 à fin 2020. La nouvelle redevance d'occupation annuelle s'élève à 427 000 €HT. Cependant, le Centre des monuments nationaux consent une remise exceptionnelle dégressive au titre des cinq premières années de la convention. L'évolution des redevances à compter de 2012 s'établit comme suit (montant HT) : 2012 : 61 515 € 2013 : 106 806 € 2014 : 190 000 € 2015 : 250 000 € 2016 : 300 000 € 2017 : 350 000 € 2018 : 427 000 € 2019 : la redevance payée, actualisée selon l'indice du 3^{ème} trimestre du coût de la construction est de 444 630 €.

Site LE Haras Lupin :

En date du 13/11/2017, l'association du Stade Français a conclu avec la commune de Vaucresson, un avenant au bail emphytéotique, initialement conclu à effet du 1er octobre 2007 pour une durée de 18 ans (jusqu'au 30 septembre 2025). Cet avenant a pour objet de prolonger la durée du bail de 32 ans pour arriver à échéance le 30 septembre 2057. Cette prolongation est consentie et acceptée moyennant une redevance annuelle fixée à 315 000€ qui s'appliquera à compter du 1er janvier 2019 et indexé à compter de 2020 sur la base de l'indice de référence des loyers IRL du 1er trimestre.

Tableau des filiales :

- Filiales (détenues à + 50 %)	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
SARL Société des restaurants 92420 VAUCRESSON	7622	27261	100	-9464
SARL EDISPORT 75016 PARIS	7622	320172	100	628
SAS GOLF DE COURSON 75016 PARIS	2710000	432258	99,98	-5132

Rémunération des commissaires aux comptes :

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 18.640 Euros

Charges et Produits exceptionnels

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2020 deux abandons de créance ont été consentis, d'une part à la SA Golf de Courson pour 216 000 € et d'autre part à la SRSF pour 158 000 €. Ces abandons de créance font l'objet d'une clause de retour à meilleure fortune.

Pour mémoire, l'association du Stade Français a accordé à la SA Golf de Courson un abandon de créance de :

- 258.000 euros au cours de l'exercice clos le 30/09/2012
- 342.000 euros au cours de l'exercice clos le 30/09/2013
- 274.103 euros au cours de l'exercice clos le 30/09/2014

- 252.500 euros au cours de l'exercice clos le 30/09/2015
- 203.000 euros au cours de l'exercice clos le 30/09/2016
- 200.000 euros au cours de l'exercice clos le 30/09/2017
- 195.000 euros au cours de l'exercice clos le 30/09/2018.
- 179 000 euros au cours de l'exercice clos le 30/09/2019.

Engagements hors bilan :**1. Engagements donnés :**

Engagements de pensions :

CADRE	43 961,99
NON CADRE	213 068,20
TOTAL	257 030,19

Caution solidaire Emprunt SAS DU GOLF DE COURSON 857 064 €

* Clause de retour à meilleure fortune :

Le protocole de juin 1998 prévoit un abandon de 50% de la créance du Crédit Agricole soit de 428 K€.

En contrepartie de cet abandon de créance, il a été convenu d'une clause de retour à meilleure fortune en cas de vente d'un élément d'actif ou de titres de l'emprunteur comme en cas de cession de droits au bail le tout se rapportant exclusivement au "Golf de Courson".

* Prêt au Stade Français après restructuration du 30/09/1993 - Natixis :

Nantissement du droit au bail sur le Haras Lupin, incluant mobilier et aménagements sportifs.

Intérêts financiers non échus : 43 102 €

Crédits baux : 317 241 €

2. Engagements reçus :

Clauses de retour à meilleure fortune des deux abandons de créance consentis au cours de l'exercice :

SAS Golf de Courson : 216 000 Euros

SRSF : 158 000 Euros

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	154 949		
TOTAL	154 949		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre	290 768		35 603
- Sur sol d'autrui	8 117 351		737 389
- Générales, agencements et aménagements constructions	4 830 031		155 220
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage	646 826		26 625
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :			
- De transport	16 299		4 620
- De bureau et informatique, mobilier	240 953		24 269
Emballages récupérables et divers	16 588		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	737 389		
TOTAL	14 896 205		983 725
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations	3 844 999		
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	193 045		11 916
TOTAL	4 038 045		11 916
TOTAL GÉNÉRAL	19 089 199		995 641

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			154 949	
TOTAL			154 949	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre			326 370	
- Sur sol d'autrui			8 854 740	
Installations :				
- Gales, agencés et aménagt. const.			4 985 252	
- Techniques, matériel et outillage			673 451	
- Gales, agencés et aménagt. divers				
Matériel :				
- De transport			20 919	
- De bureau et informatique, mob.			265 222	
Emballages récupérables et divers			16 588	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	737 389			
TOTAL	737 389		15 142 542	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations			3 844 999	
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			204 961	
TOTAL			4 049 961	
TOTAL GÉNÉRAL	737 389		19 347 452	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	121 483	8 608		130 092
TOTAL	121 483	8 608		130 092
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre	22 383	32 518		54 901
- Sur sol d'autrui	6 796 221	134 796		6 931 017
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 145 598	119 450		4 265 048
Installations techniques, matériel et outillage industriel	581 229	20 799		602 028
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport	16 299	1 233		17 532
Matériel de bureau et informatique, mobilier	228 240	7 668		235 909
Emballages récupérables et divers	16 588			16 588
TOTAL	11 806 558	316 464		12 123 022
TOTAL GÉNÉRAL	11 928 042	325 072		12 253 114

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
- Litiges	430 600	268 600	60 000	639 200
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	430 600	268 600	60 000	639 200

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
- Titres de participation	1 052 157		8 600	1 043 557
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	1 052 157		8 600	1 043 557
TOTAL GÉNÉRAL	1 482 757	268 600	68 600	1 682 757
- D'exploitation		268 600	60 000	
Dont dotations et reprises : - Financières			8 600	
- Exceptionnelles				
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>				

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	189 115		189 115
Autres immobilisations financières	15 846		15 846
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	2 600	2 600	
Autres créances clients	284 192	284 192	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	9 721	9 721	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54	54	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	135 244	135 244	
Groupe et associés (2)	993 816	993 816	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	46 971	46 971	
Charges constatées d'avance	92 931	92 931	
TOTAL	1 770 491	1 565 530	204 961
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	10 416		
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	95 923	95 923		
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	624 584	129 238	225 309	270 037
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	250	250		
Fournisseurs et comptes rattachés	966 448	966 448		
Personnel et comptes rattachés	127 002	127 002		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	477 883	477 883		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	406 524	406 524		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	336 117	336 117		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 721 037	2 721 037		
TOTAL GENERAL	5 755 768	5 260 422	225 309	270 037
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	73 932			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Produits à recevoir
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2020	30/09/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	48 665	15 666
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	48 665	15 666

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2020	30/09/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	48 664.72	15 665.81
42870000 Social pdt ? recevoir	39.81	39.81
44870000 Etat impots - Produits ? recevoir	15 783.00	15 626.00
46870000 Produits ? recevoir	4 717.20	
46871000 Produits ? recevoir section	28 124.71	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	48 664.72	15 665.81

Charges à payer
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2020	30/09/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 704	1 703
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	612 147	52 544
Dettes fiscales et sociales	534 244	317 002
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	287 964	280 910
TOTAL	1 436 059	652 158

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2020	30/09/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 704.36	1 702.96
51800000 INTERET COURUS	1 704.36	1 702.96
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	612 146.56	52 543.71
40800000 Factures non parvenues	612 146.56	47 898.22
40810000 Factures non parvenues Section		4 645.49
Dettes fiscales et sociales	534 244.12	317 001.94
42800000 Personnel - Interesst ? payer	78.94	78.94
42820000 Provision cong?s pay?s	117 326.00	115 289.00
43820000 Charges sociales sur cong?s pay?s	52 797.00	51 880.00
43860000 Organis. sociaux - Charges ? payer	910.71	6 500.00
44860000 Etat impots - Charges ? payer	363 131.47	143 254.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	287 964.00	280 909.54
46860000 Charges ? payer	279 578.00	275 460.04
46861000 Charges ? payer section	8 386.00	5 449.50
TOTAL	1 436 059.04	652 158.15